



Appel à Manifestation d'Intérêt 2025 :
Challenge Mon Asso Écolo !

Formulaire de candidature

Nom de l'association	
Domaine d'activité	
Commune d'implantation (siège)	

Délai de transmission des dossiers : en version électronique du **1er au 31 octobre 2025 à 20h00** (heure de Guadeloupe) au plus tard à l'adresse suivante : association@canbt.fr
Le formulaire complété ne doit pas excéder 15 pages.

1. Résumé

Intitulé du projet	
Thématique(s) visée(s)	
Objectif principal	
Personne à contacter	
Lieu(x) de mise en œuvre du projet	
Durée de mise en œuvre en mois	
Montant total du projet HT en euros	

2. Informations sur le candidat

Nom de l'association demandeuse	
Date de création	
Domaine d'intervention	
Adresse postale	
Site internet (le cas échéant)	
Nom et coordonnées du responsable de l'association	
Numéro de téléphone	
E-mail	
Périmètre d'intervention	

3. Informations sur le projet

Intitulé du projet	
Thématiques visées	
Lieu de mise en œuvre	
Bénéficiaires du projet (catégorie socioprofessionnelle, âge, nombre, etc.)	
Durée de l'action	
Objectif général	
Objectifs spécifiques	
Résultats escomptés	

Contexte et brève description du projet





4. Communication autour du projet

Moyen de communication déployés	
Composition de l'équipe projet	

5. Caractère innovant du projet

6. Perspectives d'évolution du projet et durabilité

7. Budget

Chaque candidat est invité à transmettre le budget du projet en format EXCEL et en EUROS hors taxe par mail avec le présent formulaire à l'adresse suivante : association@canbt.fr

La durée du projet ne peut pas excéder 12 mois.

Le budget doit mentionner explicitement :

- La répartition du budget par activité ;
- La contribution de la structure : part de cofinancement issue de la structure elle-même, du secteur privé ou du secteur public (bailleur international, ONG, entreprise) ;
- La contribution des autres partenaires éventuels : préciser leur nom et la contribution.

Dépenses non-éligibles :

- Tout projet de développement économique à caractère purement lucratif ;
- Construction d'infrastructure ;
- Charges (eau, gaz, électricité, Internet, abonnement téléphonique) ;
- Foncier, parcelles (terrains), clôtures ;
- Véhicules (achat ou réparation) ;
- Fonds de roulement.



8. Calendrier prévisionnel

Tâche	Date	Responsable

9. Partenariat prévu

Partenaires	Rôle

